

<https://la-sociale.online/spip.php?article639>

Du Climat social à l'appel bis des militaires, Vers un grand chambardement ?

- Editoriaux -

Publication date: dimanche 16 mai 2021

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

Une semaine après le premier appel de généraux et autres militaires publié par « Valeurs actuels », voici une seconde tribune rendue publique, ouverte à la signature des simples citoyens. Passons sur le constat souvent juste que la gauche aurait dû faire sien depuis longtemps : quartiers délaissés, montée de l'islamisme, menace contre la république, insécurité, etc... Là, le problème est ailleurs. Dans ce second appel, il est indiqué : **"Oui, si une guerre civile éclate, l'armée maintiendra l'ordre sur son propre sol, parce qu'on le lui demandera"** . Cette phrase, noyée dans un galimatias martial, mérite d'être replacée dans un contexte général, seule façon d'en apprécier la portée. Car en l'état de délabrement du débat public, tout s'est concentré sur l'identité des signataires, leur grade, leur fonction, leur qualité d'active, leur situation de retraités. Evidemment nul ne s'est emparé du débat pour le mettre en relation avec la situation réelle du pays.

Alors que le monde politique semble engagé dans ses petites tambouilles habituelles illustrées par l'affaire **Muselier-Cluzel** en PACA pour les élections régionales à€" tentative de rééditer l'opération macronienne « *tous avec moi contre l'extrême droite* » à€" ou encore illustrées par une rencontre à Paris des principaux responsables de ce qui reste de la gauche, pour désigner un candidat unique aux prochaines présidentielles -vœux partagé par chacun pourvu qu'il soit ce candidat- pendant ce temps donc, le gouvernement affiche des intentions qui semblent passer inaperçues.

Il y a deux semaines les ministres **Le Maire** et **Dussopt** présentaient le programme de stabilité pour le pays, pour la période allant de 2022 à 2027, et dans la foulée présentaient à Bruxelles le plan de relance français dans le cadre du plan de relance européen pour obtenir 40 milliards d'euros.

A l'occasion, les masques tombent sur la générosité européenne et macronienne.

Le Figaro du 26 avril indique que « **Ce n'est évidemment pas un chèque en blanc (...) Les 40 milliards ne seront pas versés sans contreparties** » ,

avant de préciser :

« **Le gouvernement s'engage à mener des réformes demandées depuis plusieurs années déjà par Bruxelles en vue de réduire le déficit et la dette publique** » .

En écho, **Bruno Le Maire** insiste sur « **la nécessité de réformer le système des retraites** » .

Le Parisien interroge **Emmanuel Macron** en personne le 30 avril : « **vous allez donc réformer jusqu'au bout ?** ». Jupiter répond : « **Jusqu'au dernier quart d'heure** » .

Ainsi donc, selon les dires de ses membres les plus éminents, le gouvernement compte utiliser l'épidémie jusqu'à la dernière seconde pour faire passer sa politique, poursuivre la liquidation de l'hôpital public, de l'école, des services publics, des retraites, de l'assurance chômage et autres conquêtes qui permettent encore une vie commune.

Déjà aujourd'hui, le niveau de mobilisations, dont personne ne parle, contre la politique gouvernementale annonce des lendemains tumultueux. Rien n'exclut une centralisation des mécontentements sur un seul objectif, en finir avec la politique de Macron qui malgré sa faiblesse n'a rien abandonné de ses ambitions et de ses objectifs. Centralisation dans les élections, ou avant, dans la rue, dans la grève, selon les méthodes traditionnelles de la lutte des classes.

C'est dans ce contexte que **le second appel des militaires** et la petite phrase que je souligne **"Oui, si une guerre civile éclate, l'armée maintiendra l'ordre sur son propre sol, parce qu'on le lui demandera"** prend toute son importance. Qui demandera dans une situation insurrectionnelle aux militaires de rétablir l'ordre ? Et à qui ceux-ci obéiront-ils ? La guerre civile qui nous concerne se nomme révolte populaire, sociale, contre [Macron ses mesures et son « en même temps »](#) comme mode de gouvernement, contre l'exploitation, telle que l'histoire française en a connu à plusieurs reprises. La commune de 1871, le front populaire de 1936, la grève générale de 1968, les gilets

jaunes....

Cela signifie, si les mots ont un sens, que si le pouvoir demande alors à l'armée d'intervenir contre le peuple soulevé, elle le ferait. Mais cela est-il si clair, homogène, joué d'avance ? La détestation du régime, et du pouvoir qui l'incarne, a toujours été une des motivations de militaires de la troupe qui dans des périodes historiques données ont décidé, contre les ordres, de « tourner crosse en l'air ».

Derrière cette question se trouve l'issue d'une situation révolutionnaire qui semble lointaine, et qui pourtant obsède les cercles dirigeants.

Jacques Cotta

Le 15 mai 2021